

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

18 mars 2016

Date d'affichage :

31 mars 2016

L'AN deux mille seize, le **24 mars 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHANIER, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET (aux questions n° 5 à 9, n° 20, n° 24 à 32 et n° 34 à 40), Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 à 4, n° 10 à 19, n° 21 à 23 et n° 33

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean MAZERON

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160325-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2016**

QUESTION N° 25

OBJET : Parking impasse Lafayette : création

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 8 mars 2016

Suite à la démolition de bâtiments en mauvais état dans le cœur de l'Ilot Grenier, la Commune va aménager l'espace public en créant un parking de 27 places dont l'entrée se fera par la rue Lafayette et la sortie par la rue Danchet.

Un traitement paysagé de qualité sera réalisé avec des espaces verts composés de 3 arbres et de massifs arbustifs encadrés par des maçonneries de vieilles pierres.

Les réseaux humides seront repris dans leur intégralité avec en particulier la mise en séparatif d'assainissement et la réfection des branchements d'eau en plomb.

Le projet se décompose en 2 lots :

- lot 1 : reprise des réseaux eaux usées, eaux pluviales et eaux potables.
Aménagements de surface : 225 000 € T.T.C.
- lot 2 : plantations d'arbres et massifs arbustifs : 28 000 € T.T.C.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le projet ainsi que l'enveloppe prévisionnelle de l'opération pour un coût global de :**
Lot 1 : 225 000 € T.T.C.
Lot 2 : 28 000 € T.T.C.
- **dire que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits aux budgets annexes d'Eau et d'Assainissement, ainsi qu'au budget principal,**
- **solliciter les différents partenaires financiers, les participations ou subventions nécessaires permettant à la ville de Riom de réaliser le parking impasse Lafayette,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires pour mettre en œuvre ces décisions.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 24 mars 2016

Le Maire,

Président de Riom Communauté,

signé

Pierre PECOUL